

Image not found or type unknown



Vente véhicule probleme avec le nouveau propriétaire

Par **mamache_old**, le **04/09/2007** à **21:32**

bonjour, j'ai vendu mon véhicule il y a une semaine le nouveau propriétaire me rappelle en me disant qu'il a changé les plaquettes de freins et veut que je lui rembourse 200€ car il dit que j'ai mis sa famille en danger et que si je ne le paie pas il m'attaque au tribunal a-t-il le droit ou pas merci de me répondre

Par **Jurigaby**, le **05/09/2007** à **18:15**

Bonjour.
Les plaquettes de freins ont-elles été victimes d'une usure simplement normale ou est-ce qu'il s'agit d'un vice caché?

Par **mamache_old**, le **05/09/2007** à **21:07**

Je pense que c'est une usure normale car moi-même je ne savais pas qu'elle était usée car la voiture freinait correctement et lui quand il l'a essayée il m'a fait des coups de freins et lui-même disait que la voiture freinait correctement donc je ne vois pas un vice caché j'ai un enfant de 2 ans et demi et ne pense pas que j'aurai mis sa vie en danger

Par **Jurigaby**, le **05/09/2007** à **21:13**

Bonjour.
Dans ces conditions, ne payez pas.
Lorsque l'on vend une voiture, on l'a "vend en l'état" et non par forcément en "bon état".
Dès lors qu'il n'y a pas de vice caché (et je pense qu'il n'y en a pas), je ne vois pas pourquoi vous devriez payer ces réparations surtout que c'était quand même prévisible.

Par **mamache_old**, le **05/09/2007 à 22:07**

bonsoir mais a t'il le droit de m'attaquer il m'a dit que sa belle mere était avocate qu'il m'enverrai une lettre recomandé en me demandant la somme de 200 E et que si je vai au tribunal que je paierait des dommages et interets

Par **Jurigaby**, le **06/09/2007 à 14:56**

Bonjour.
Pour moi, c'est du bla bla d'avocats.
elle cherche à vous mettre la pression. Et puis, s'agissant des prétendus dommages et intêrets, ils sont simplement de 200 euros en l'espèce. Il n'y a pas de préjudice supplémentaire.